

Image not found or type unknown



RETARD SUR TRAVAUX DE POSE DE POELE A BOIS

Par **perval**, le **07/01/2016** à **17:13**

J'ai commandé un poêle à bois devis signé et chèque d'acompte encaissé le 23/10/2015, j'ai reçu un mail à la même date m'informant de la pose le 22/12/2015, il n'est toujours pas posé à ce jour. On me propose une pose pour le 02/02/2016, j'ai demandé une compensation par rapport au retard que l'on me refuse. La directrice de l'entreprise se retranchant sur le fait qu'il y a eu un retard de livraison et qu'elle n'est responsable de rien.

J'aimerais savoir si j'ai des droits et quels sont-ils ?